

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Les-associations-de-consommateurs-doivent-se-regrouper-ou-disparaitre,1555.html>

Hervé Novelli veut remettre à plat les organisations et institutions consuméristes

# **Les associations de consommateurs appelées à se regrouper ou à disparaître ?**

- Consommer responsable -



Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2009

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

---

**Renforcer le contre-pouvoir des associations de consommateurs en réduisant le nombre, c'est l'une des deux priorités d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat à la consommation. Interrogé par le quotidien Le Monde, Hervé Novelli entend clarifier le "paysage un peu brouillé" des associations de consommateurs. "Il y a en France dix-sept associations de défense des consommateurs, contre deux ou trois en moyenne dans les autres pays européens, indique encore Hervé Novelli. Il faut s'interroger sur la nature de ce paysage, émiétté. N'est-il pas source de confusion ?" Le Secrétaire d'Etat reçoit lundi le CNC (Conseil National de la Consommation) pour discuter des modalités et de l'organisation des Assises prévues fin octobre.**

## Les faits

Dixit [Le Monde](#) du 11 septembre dernier : Arguant que cette multitude d'organisations "nuît à l'émergence d'un courant structuré de défense des consommateurs", le secrétaire d'Etat propose d'orchestrer et de stimuler le regroupement des associations, mais aussi des institutions publiques. Les instances telles le Conseil national de la consommation (CNC), l'Institut national de la consommation (INC) ou la Commission de sécurité des consommateurs (CSC) pourraient ainsi être "restructurées".

Du côté des associations, la réforme sera délicate à négocier. Si les plus grosses organisations seraient déjà séduites par un projet qui pourrait asseoir leur influence, les plus petites seront sans doute difficiles à convaincre. Pour éviter les levées de boucliers, le secrétaire d'Etat collectera les suggestions des différents acteurs lors d'Assises de la consommation organisées le 26 octobre.

**Mais Bercy plancherait déjà sur une idée : supprimer les subventions aux établissements jugés les moins pertinents.** "Dans une économie de marché il faut des contre-pouvoirs structurés, explique M. Novelli, il est important d'avoir des représentants des consommateurs puissants et responsables."

### Des Assises de la consommation

"Les Assises de la consommation seront l'occasion de remettre à plat les organisations et institutions consuméristes", a indiqué Hervé Novelli à l'AFP, confirmant les informations du Monde. "Cela donnera lieu à une remise à plat et à des orientations pour clarifier le paysage institutionnel et aussi faire émerger dans notre pays un véritable mouvement consumériste, à la fois représentatif et responsable", a-t-il indiqué à l'AFP. "Loin de moi l'idée de forcer au regroupement", a-t-il dit à l'AFP. Mais il confirme : "l'Etat peut inciter, l'Etat peut privilégier des associations en fonction de leur nombre d'adhérents, en fonction de leur activité sur le terrain en faveur de la protection du consommateur". "Les institutions des pouvoirs publics" comme l'Institut national de la consommation "doivent elles aussi être examinées car elles sont nombreuses et on peut se demander s'il n'y a pas lieu aujourd'hui de réfléchir à des institutions plus simples", a-t-il ajouté.

A la question de savoir si une telle simplification aurait un impact sur l'emploi, il a jugé qu'il était "trop tôt pour le dire puisque les assises sont faites justement pour mettre les choses à plat".

## Les associations s'interrogent sur les intentions d'Hervé Novelli

L'Union fédérale des consommateurs (UFC-Que choisir) assure qu'elle était informée dès le mois de juin des intentions du secrétaire d'Etat à la consommation. Mais de nombreuses associations se disent étonnées par la méthode de communication. « *Nous n'étions au courant de rien*, précise, par exemple, la Confédération syndicale des familles (CSF). *C'est une façon de faire un peu brutale. Cela dit, des assises sont une bonne chose sur le principe : on pourra parler du fond.* »

« *On a l'impression que la concertation va commencer sur des décisions déjà prises* », regrette l'Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (Adéic). L'Organisation générale des consommateurs (Orgéco) se demande si ce sera « *une série de tables rondes ou un colloque directif* ». Beaucoup d'associations croient que le « *rapport Laurent* », publié en mai dernier, servira de point de départ - quoi qu'elles pensent d'ailleurs de ce document. La conseillère d'Etat Dominique Laurent y suggérerait notamment de réduire le nombre de sièges au Conseil national de la consommation (CNC) et de modifier les critères d'agrément des organisations.

Le débat se déplace rapidement sur un autre terrain, celui de la conception du consumérisme. « *Nous n'acceptons pas que le gouvernement casse le système actuel pour en faire naître un autre "à l'américaine", avec des associations qui interviendraient au nom des consommateurs et pas avec eux*, précise la Confédération générale du logement (CGL). *Il n'est jamais question des gens qu'on défend.* » A l'inverse, l'UFC-Que choisir croit que « *l'intérêt du mouvement* » réside dans des « *associations fortes ayant une voix forte face aux professionnels* ». La Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC) défend plutôt « *la prévention par la médiation et les valeurs portées par la pluralité du mouvement* ». Les divergences de vues sont donc toujours profondes, constate l'INC. Le 21 septembre, Hervé Novelli réunit le CNC pour détailler les objectifs et l'organisation des assises. A suivre donc...

## Associations de consommateurs : la liste complète

**Ci-dessous, la liste des associations de consommateurs agréées en France. Elles disposent d'antennes locales qui reçoivent les demandes d'informations et fournissent une aide juridique en cas de litige. Au total, 4 000 antennes sont en mesure de vous accueillir.**

### Les associations de consommateurs agréées

▶ **CLCV, Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie** : 17 rue Monsieur 75007 Paris  
- Tel. 01 56 54 32 10 - Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

▶ **UFC-Que Choisir, Union fédérale des consommateurs-Que Choisir** : 11 rue Guénot 75555 Paris cedex 11  
- Tel. 01 43 48 55 48 - Site Internet : [www.ufc-quechoisir.org](http://www.ufc-quechoisir.org)

▶ **AEIDC, association de défense, d'éducation et d'information du consommateur** : 3 rue la Rochefoucault 75009 Paris - Tel. 01 44 53 73 93 - Site Internet : [www.adeic.asso.fr](http://www.adeic.asso.fr)

▶ **AFOC, association Force Ouvrière Consommateur** : 141 avenue du Maine 75014 Paris - Tel. 01 40 52 85 85 - Site Internet : <http://www.afoc.net/>

▶ **ALLDC, association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs** : 153, avenue Jean-Lolive 93695 Pantin cedex - Tel. 01 48 10 65 82 - Site Internet : [www.leolagrange-conso.org](http://www.leolagrange-conso.org)

## Les associations de consommateurs appelées à se regrouper ou à disparaître ?

---

- ▶ **ASSECO-CFDT, association études et consommation** : 4, boulevard de la Villette 75019 Paris - Tel. 01 42 03 82 53 - Site Internet : <http://www.cfdt.fr>
  
- ▶ **CGL, confédération nationale du logement** : 6-8, villa Gagliardini 75020 Paris - Tel. 01 40 31 90 22
  
- ▶ **CNAFAL, Conseil national des associations familiales laïques** : 108, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris - Tel. 01 47 00 02 40 - Site Internet : <http://www.cnafal.com/>
  
- ▶ **CNAFC, Confédération nationale des associations familiales catholiques** : 28, place Saint-Georges 75009 Paris - Tel. 01 48 78 81 61 - Site Internet : [www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)
  
- ▶ **CNL, Confédération nationale du logement** : 8 rue Mériel BP 119 93104 Montreuil cedex - Tel. 01 48 57 04 64 - Site Internet : [www.lacnl.com](http://www.lacnl.com)
  
- ▶ **CSF, confédération syndicale des familles** : 53, rue Riquet 75019 Paris - Tel. 01 44 89 86 80 - Site Internet : [www.csfriquet.org](http://www.csfriquet.org)
  
- ▶ **Familles de France** : 28, place Saint-Georges 75009 Paris - Tel. 01 44 53 45 90 - Site Internet : <http://www.familles-de-france.org>
  
- ▶ **Familles rurales** : 7, cité d'Antin 75009 Paris - Tel. 01 44 91 88 88 - Site Internet : [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)
  
- FNAUT, Fédération nationale des associations d'usagers des transports** : 32, rue Raymond Losserand 75014 Paris - Tel. 01 43 35 02 83 - Site Internet : <http://www.fnaut.asso.fr>
  
- ▶ **Indecosa-CGT** : 263, rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel. 01 48 51 55 03 - Site Internet : <http://www.indecosa.cgt.fr>
  
- ▶ **ORGEKO, organisation générale des consommateurs** : 64 Avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt - Tel : 01 46 08 60 60 - Site internet : [www.orgeco.net](http://www.orgeco.net)
  
- ▶ **UFCS, Union féminine civique et sociale** : 6, rue Béranger 75003 Paris - Tel. 01 44 54 50 54 - Site Internet : [www.ufcs.org](http://www.ufcs.org)
  
- ▶ **UNAF, Union nationale des associations familiales** : 28, place Saint-Georges 75009 Paris - Tel. 01 49 95 36 00 - Site Internet : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

### Organisme public au service des associations agréées

- ▶ **INC, Institut national de la consommation** : 80, rue Lecourbe 75015 Paris - Tel. 01 45 66 20 20 - Site Internet : [www.inc60.fr](http://www.inc60.fr) - [www.conso.net](http://www.conso.net)

### Quelques autres associations

## Les associations de consommateurs appelées à se regrouper ou à disparaître ?

---

▶ **ACDL, Association des comités de défense des locataires** : 11 rue Bellefond 75009 Paris - Tel. 01 48 74 94 84

▶ **ADV, Association de voyageurs** : 13 rue Niepce 75014 Paris - Tel. 01 56 54 32 10

▶ **AFUB, association des usagers bancaires** 5, place Auguste Métivier  
75 020 Paris - Tel. 01 43 66 33 37 - Site Internet : [www.afub.org](http://www.afub.org)